



49-3?

LA CGT PENITENTIAIRE DU C.P LE HAVRE

Comme vous l'avez tous vu , un communiqué envoyé par "Mme Tabeau" sur une nouvelle organisation est proposée aux votes des agents, et nous connaissons le résultat lundi prochain.

Pourquoi deux points d'interrogations sur les plannings du 2 et 3 juillet , la direction envisagerai peut être de passer ce nouveau service même si le « NON » l'emporte ??

La direction va t-elle utiliser le 49-3 pénitentiaire dans ce cas là ?

En tout cas, la CGT avait déjà prévenu que nous serions dans une galère cet été, et ce, en début d'année, il suffisait de se rendre compte que le nombre de nouvelles recrues n'était pas du tout suffisantes pour le besoin réel national, mais pour cela il faut un peu extrapoler et sortir du local.

Savoir gérer , c'est savoir anticiper

Une nouvelle fois aucune anticipation n'a été faite de la part de la direction, car c'est dès le début de l'année qu'il fallait s'y préparer.

Fruit du travail d'un personnel de l'établissement et travaillé ensuite avec les organisations syndicales représentatives, un nouveau planning a donc été proposé . C'est incohérent pour un syndicat de demander du personnel et de réussir à travailler sur un planning avec un sous effectif sans précédent. Ce n'est pas le travail d'un syndicat , dans cette situation son travail est de vérifier qu'une proposition émanant de la direction rentre dans le cadre de la législation et des conditions de travail et se renseigner si la majorité des agents sont d'accords.

Quitte à ce que les agents fassent à nouveaux des efforts, il serait normal qu'il leur soit attribuer des récompenses, sous forme de primes exceptionnelles et de journées de rattrapages, en plus d'avoir leurs heures supplémentaires de payées chaque mois en totalité, car ce sont eux qui sont à féliciter pour leurs efforts, et non leurs dirigeants, qui pourtant prennent leur part du gâteau à coup de primes de plusieurs milliers d'euros.

Le bureau local